

CIQ VAUFREGES

Porte des Calanques

Maison des Quartiers, 12 rue Henri Cochet - 13009 MARSEILLE - N° préfectoral 02961
Site www.ciq-vaufreges.fr Mail ciq.vaufreges13009@laposte.net

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE TENUE LE SAMEDI 21 janvier 2017

Ouverture de la séance à 9H30 par la Présidente Mme Roseline YNESTA.

Principales personnalités présentes :

- M. le Maire Lionel Royer Perreaut, sa directrice de cabinet, quelques membres du conseil municipal
- Mme Laurence Coste, commandant de police du 9^{em}
- Mr Eric SCHILLACI major chef du centre des marins pompiers de Luminy
- Mm Geneviève CANICAVE présidente de la Fédération du 9^{ème} du CIQ du Redon

Il est à regretter le petit nombre des personnes habitant Vaufrèges présentes : 20

* rapport moral : adopté

Il a été rappelé l'action du CIQ et de son conseil d'administration en 2016 : différents courriers adressés aux élus au sujet des caméras de vidéos-protection, le débroussaillage, les arrêts de bus, le grand nombre de réunions publiques auxquelles la présidente ou les membres du conseil d'administration ont assisté tout au long de l'année, parmi lesquelles on peut citer celle du 12 juillet au sujet du plan de prévention du risque inondation (PPRI) dont le compte rendu se trouve sur le site internet.

A ce sujet Mr Christophe GRANOTTIER est vivement remercié pour la création du site internet de Vaufrèges.

- rapport financier : adopté

Il est précisé que le fait d'être à jour de sa cotisation de 10 euros permet de bénéficier d'une réduction aux spectacles "Connaissances du monde" qui ont lieu soit à l'Odéon soit au cinéma Pathé Madeleine : 6,50 au lieu de 9,50 euros

* la sécurité- délinquance

-/ les cambriolages : 17 en 2016 sans compter les tentatives de cambriolage

En cas de découverte d'un cambriolage ou en cas de flagrant délit, contacter la police par le 17.

Ne touchez à rien après un cambriolage et attendez l'arrivée de la police qui, grâce aux prélèvements d'ADN pourra plus facilement identifier les auteurs.

Point important : mettre en place une vigilance entre les voisins, les prévenir en cas d'absence, surveiller les portes et les fenêtres des maisons voisines si elles sont vides, vider leur boîte aux lettres avec l'accord des voisins.

Prévoir si possible une alarme, la vidéosurveillance, des caméras à l'intérieur des propriétés.

En cas de squat, il faut agir vite auprès de la police qui ne dispose que de 48h pour intervenir et chasser les intrus.

- la pré-plainte en ligne : utile pour gagner du temps, cela permet d'aller récupérer la plainte définitive sur rendez vous, au commissariat de votre choix.

-/ la vitesse excessive

très régulièrement contrôlée par les policiers et les radars sur la route de la Gineste également.
2016 : 622 PV pour excès de vitesse. Il a été dit que le nombre de contrôles a été en baisse en 2016, en raison de la conjoncture et en particulier de la coupe de l'euro de football

*les feux de forêt

La règle en cas d'incendie : le confinement. Les façades peuvent être arrosées si c'est possible.

L'évacuation intervient à la demande de la puissance publique, en effet il convient de se mettre à l'abri des fumées qui entraînent des asphyxies.

Les propriétaires sont tenus de débroussailler autour de leur maison.

Tous les 10 ans le massif des calanques est confronté à un incendie majeur.

*Une réunion publique sur le plan de prévention des risques incendie de forêt (PPRIF) aura lieu le 27 janvier à 17h à la mairie de secteur bd Paul Claudel e, **une exposition sur le PPRiF à la mairie de secteur bd Paul Claudel du 23 janvier au 24 février 2017 horaire : 8h-12h.14h-17h***

Plus d'info : www.bouches-du-rhone.pref.gouv.fr

* Le maire n'a souligné que la superficie de Marseille : 2,5 fois celle de Paris. Celle des 9ème et 10ème arrondissements : 30% du territoire marseillais.

-/ Il a fait un point sur les travaux:

En 2016 : 1ere phase sur l'av Delattre de Tassigny

En 2017 : fin de ces travaux : tronçon depuis le groupe scolaire Ste Trinité jusqu'à l'obélisque de Mazargues

*2ème semestre 2017 : fin de ces travaux depuis le rond point de Luminy jusqu'au campus de Luminy
Il est prévu un agrandissement de l'école de commerce Kedge qui interviendra après modification du projet actuel*

En 2017 : pose de la première pierre de la nouvelle piscine de Luminy

-/les cantonniers : non prévus sur Vaufrèges, réservés à l'hyper centre mais en cas de besoin, les habitants peuvent une fois/an demander à la mairie du 9ème, l'intervention de cantonniers

-/les caméras de surveillance

un 2ème appel à projet sera lancé en 2017 pour 1000 caméras supplémentaires dont 100 pour les 9ème et 10ème arrondissements, l'appel d'offres est en cours.

Elles ne seront installées dans notre quartier au mieux qu'en 2018-2019.

-/en cas de travaux illicites effectués par un particulier, portant tort à un voisin, il convient de contacter les services techniques de la mairie, ensuite de saisir éventuellement le procureur de la République.

-/ en cas de découverte de décharges illicites, les vaufrégiens sont invités à télécharger sur leur téléphone portable l'application "Engagés au quotidien" qui permet d'envoyer les photos à la mairie, le service ad'hoc intervient alors, ou bien de contacter la métropole au 0800 94 94 08 (numéro vert gratuit)

Fin de séance 12h30 suivi du verre de l'amitié

BULLETIN D'ADHESION AU C.I.Q. VAUFREGES-Porte des Calanques

NOM _____ Prénom _____

Adresse : _____

Tél. _____ mail : _____

Adhère au C.I.Q. Vaufrèges- Portes des Calanques.

Signature :

Cotisation 10 euros pour l'année 2017, payable par chèque à l'ordre du C.I.Q. Vaufrèges- Portes des Calanques.
(L'adhésion est possible du 1^{er} janvier au 31 décembre).

Pour tous renseignements complémentaires tél : 04 91 82 05 88 ou **ciq.vaufreges13009@laposte.net**